

Faites le plein d'économies.



Atteignez vos objectifs de placement grâce cette offre d'une durée limitée.*

Obtenez **jusqu'à 1 500 \$ en espèces et profitez d'une commission de 6,99 \$ par opérations** (un rabais de 30 % sur la commission habituelle) ou **jusqu'à 500 opérations sur actions gratuites*** en ouvrant un compte Scotia iTRADE^{MD} avant le 29 février 2020 et en y déposant le montant minimum avant le 31 mars 2020*.

Scotia iTRADE offre aux investisseurs autonomes des solutions pour effectuer en ligne des opérations de courtage et de placement. Vous aurez accès à des outils et à des ressources de formation gratuits, y compris des articles, des webinaires, des vidéos et plus pour vous aider à atteindre vos objectifs de placement en toute confiance!

Ouvrez un compte en ligne en vous rendant à scotiaitrade.com/hiver20 ou appelez au **1-888-769-3723** (du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h 30).

Plus vous investissez, plus votre récompense pourrait être intéressante** :

Exigences de provisionnement	Récompense		
	Prime en espèces + commission de 6,99 \$	OU	Opérations sur actions gratuites
5 000 \$ à 9 999 \$	25 \$	+ 6,99 \$	10
10 000 \$ à 24 999 \$	50 \$	+ 6,99 \$	20
25 000 \$ à 49 999 \$	100 \$	+ 6,99 \$	50
50 000 \$ à 99 999 \$	200 \$	+ 6,99 \$	100
100 000 \$ à 249 999 \$	400 \$	+ 6,99 \$	200
250 000 \$ à 499 999 \$	750 \$	+ 6,99 \$	300
500 000 \$ 999 999 \$	1 000 \$	+ 6,99 \$	400
1 000 000 \$ +	1 500 \$	+ 6,99 \$	500

** La commission de 6,99 \$ sera offerte jusqu'au 30 juin 2020.

Entrez le code de l'offre **C20** lors de la demande d'ouverture de compte pour obtenir la prime et profiter de la commission de 6,99 \$ ou le code **FT20** pour profiter d'opérations sur actions gratuites.

SCOTIA **iTRADE**^{MD}

Prenez les choses en main.™

* Des conditions s'appliquent. Offre valide pour les comptes existants et les nouveaux comptes Scotia iTRADE^{MD}, à l'exception du Compte de placement à taux optimal. Si vous (i) ouvrez un ou plusieurs nouveaux comptes Scotia iTRADE (chacun étant un «nouveau compte») et que vous inscrivez le(s) compte(s) à cette offre d'ici le 29 février 2020 et provisionnez votre (vos) nouveau(x) compte(s) d'ici le 31 mars 2020 avec au moins 5 000 \$ CA/10 000 \$ CA/25 000 \$ CA/50 000 \$ CA/100 000 \$ CA/250 000 \$ CA/500 000 \$ CA/1 000 000 \$ CA en espèces ou en avoir net (dépôt de chèque, virement électronique ou transfert d'actifs) (le «montant minimum») provenant d'un compte non détenu auprès de Scotia iTRADE; OU si vous inscrivez un ou plusieurs comptes existants à cette offre d'ici le 29 février 2020 et y transférez une somme d'argent ou des actifs d'une valeur nette égale au montant minimum depuis un compte non détenu auprès de Scotia iTRADE d'ici le 31 mars 2020 et que (ii) vous maintenez le montant minimum en actifs que vous avez déposés dans votre (vos) compte(s) nouveau(x) ou existant(s) durant la période comprise entre le 31 mars 2020 et le 30 juin 2020 (la «période requise») (1) un montant de 25 \$ CA/50 \$ CA/100 \$ CA/200 \$ CA/400 \$ CA/750 \$ CA/1 000 \$ CA/1 500 \$ CA (respectivement, selon le montant minimum provisionné) sera déposé directement dans votre compte applicable d'ici le 31 juillet 2020 et (2) vous serez admissible à une commission de 6,99 \$ par opération jusqu'au 30 juin 2020 OU une partie des commissions associées aux 10/20/50/100/200/300/400/500 premières opérations (respectivement, selon le montant minimum provisionné) en ligne et donnant lieu à une commission sur des actions, des options et des FNB effectuées dans un délai de 90 jours suivant la date à laquelle vous avez provisionné votre (vos) nouveau(x) compte(s) ou votre (vos) compte(s) existant(s) sera portée au crédit de votre nouveau compte ou de votre compte existant d'ici le 31 juillet 2020 jusqu'à un maximum de 9,99 \$ par opération dans la monnaie du compte. Si vous choisissez d'obtenir la prime en espèces et la commission de 6,99 \$, vous serez automatiquement admissible au tarif unique de 6,99 \$ pour chaque opération sur des actions ou des FNB canadiens ou américains et au tarif de 6,99 \$ + 1,25 \$ par contrat pour chaque opération sur des options effectuée dans votre nouveau compte, et ce, jusqu'au 30 juin 2020. Si vous êtes admissible à une commission de 4,99 \$ par opération, celle-ci ne sera pas modifiée par la présente offre. Votre statut d'admissibilité entrera en vigueur le lundi de chaque semaine du 25 novembre 2019 au 2 mars 2020, après que vous aurez satisfait à tous les critères d'admissibilité de cette offre. Le montant des frais de transfert exigés par un autre courtier canadien sera porté au crédit de votre nouveau compte le 31 juillet 2020 (jusqu'à 150 \$ par client), pourvu que Scotia iTRADE reçoive les documents démontrant ces frais de transfert. Scotia iTRADE se réserve le droit de vous facturer la totalité ou une partie (a) des commissions associées aux 20/50/100/200/300/400/500 premières opérations effectuées dans un délai de 90 jours suivant la date à laquelle vous avez provisionné votre (vos) compte(s) (lorsque de telles commissions ont été précédemment portées au crédit de votre compte nouveau ou existant) et (b) un crédit sur la commission par opération, si les conditions de l'offre, incluant mais sans s'y limiter l'exigence de maintenir le montant minimum approprié dans votre (vos) compte(s) nouveau(x) ou existant(s) durant la période requise, ne sont pas respectées. Scotia iTRADE se réserve le droit, à son entière discrétion, de modifier ou de retirer cette offre en tout temps sans préavis. **Les clients actuels qui souhaitent verser un montant dans un compte existant doivent remplir le formulaire en ligne figurant à scotiaitrade.com/hiver20 d'ici le 29 février 2020. Les clients, nouveaux et existants, doivent présenter une demande d'ouverture de compte en prenant soin d'entrer le code promotionnel C20 pour recevoir la prime en espèces et profiter de la commission de 6,99 \$ et le code FT20 pour profiter des opérations gratuites.** Toute demande reçue après le 29 février 2020 ne sera pas admissible à cette promotion. Pour vous prévaloir de l'offre, vous devez maintenir tous vos comptes Scotia iTRADE en règle et ne pas avoir de position débitrice non agréée ni d'appel de marge en défaut. Cette offre n'a aucune valeur monétaire. Elle ne peut être transférée ni combinée à aucune autre offre promotionnelle (excluant les recommandations d'amis). Limite d'une offre par client. Dans le cas des comptes joints, un seul titulaire de compte aura droit à la remise en espèces, à la tarification de 6,99 \$ par opération ou aux opérations sans frais.

¹ À moins d'indications contraires explicites de Scotia iTRADE^{MD}, les séminaires, les webinaires et autres ressources éducatives (collectivement désignés le «contenu») sont rédigés et présentés par des tierces parties indépendantes qui ne sont pas affiliées à Scotia Capitaux Inc. ou à une de ses filiales. Aucun contenu, produit ou service d'une tierce partie indépendante (le contenu d'une tierce partie) n'a été endossé ou approuvé par Scotia Capitaux Inc. ou une de ses filiales. Scotia Capitaux Inc. n'est pas responsable du contenu d'une tierce partie, ni des pertes de placement pouvant découler de l'utilisation du contenu d'une tierce partie. Le contenu est offert à des fins informatives et éducatives uniquement. Il ne vise pas à fournir des conseils personnalisés en matière de placement et il ne tient pas compte des objectifs financiers, de la situation financière, fiscale et juridique ainsi que des besoins propres à chaque personne. Aucune information figurant dans le contenu ne constitue une recommandation par Scotia Capitaux Inc. d'acheter, de vendre ou de détenir un titre, un produit financier ou un instrument décrit à cet égard. Cette information ne doit pas être interprétée comme une offre ou une sollicitation d'acheter ou de vendre des titres par Scotia Capitaux Inc. Scotia iTRADE ne détermine pas vos objectifs de placement ou vos besoins et ne donne aucun conseil concernant la vente ou l'achat de titres, ni des conseils juridiques, fiscaux, comptables ou financiers, ni des avis concernant la pertinence ou la rentabilité d'un quelconque investissement ou stratégie de placement. Vous ne demanderez pas de tels avis de Scotia iTRADE et en prenant vos décisions d'investissement, vous consulerez et vous vous ferez à vos propres conseillers et non à Scotia iTRADE. En outre, avant de passer à l'action, vous obtiendrez l'avis de vos propres conseillers quant à la pertinence d'utiliser des stratégies. Scotia iTRADE ne donne aucun conseil ni ne fait aucune recommandation en matière de placement. Vous êtes pleinement responsable de vos décisions de placement et de tout profit ou perte qui peut en résulter. Toute information, donnée, opinion, considération, avis, conseil ou autre contenu fourni par une tierce partie leur appartient et Scotia Capitaux Inc. ou ses filiales n'endosse aucune tierce partie et n'accepte aucune responsabilité à l'égard de celle-ci. Aucun endossement ni approbation de la part de Scotia Capitaux Inc. ou de ses filiales ne sont exprimés de manière implicite ou non à l'égard de produits, services, sites Web ou informations fournis par des tierces parties qui se trouvent inclues dans le contenu, sur le site Web de Scotia iTRADE ou dans toute autre communication de Scotia iTRADE. Scotia iTRADE est une division de Scotia Capitaux Inc.

Scotia iTRADE^{MD} (comptes d'exécution seulement) est une division de Scotia Capitaux Inc. («SCI»). SCI est membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières et du Fonds canadien de protection des épargnants. Scotia iTRADE ne donne pas de conseils ni de recommandations de placement. Les investisseurs sont responsables de leurs propres décisions. ^{MD} Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse, utilisée sous licence.